

## Construction de la résidence principale

### Attestation à joindre à la demande d'opération

#### COORDONNÉES ET ATTESTATION SUR L'HONNEUR À REMPLIR PAR LE BÉNÉFICIAIRE

Nom :	Identifiant : <i>(Présent sur vos relevés d'épargne salariale)</i>
Prénom :	
Date de naissance :	Email :
Lieu de naissance :	Téléphone :
Département de naissance :	
Pays :	

Je soussigné(e), Mme / M ..... atteste sur l'honneur demander le déblocage de mes avoirs pour la construction de ma résidence principale, sise à l'adresse suivante.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
en vue d'une occupation immédiate (sous trois ans pour les futurs retraités) pour un coût de .....€ .

J'atteste sur l'honneur que l'intégralité des sommes débloquées servira à la construction de ma résidence principale, objet de la présente demande de déblocage. En cas de non réalisation de cette opération, je m'engage à restituer à Epsens, les sommes débloquées. J'ai pris bonne note que si je ne reverse pas ces fonds, ils seront requalifiés en salaire par l'administration fiscale et soumis à ce titre aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu.

Fait à : .....  
Le : .....

Signature de  
l'épargnant :

#### PLAN DE FINANCEMENT (À faire remplir par l'organisme de crédit)

L'opération susvisée dont le coût total est de .....€ est financée comme suit :

##### Financement partiel par prêts bancaires :

Montant des prêts bancaires : .....€ Apport personnel\* : .....€  
Nom de l'établissement bancaire : .....  
Adresse de l'établissement bancaire : .....

Date:
Signature et cachet de l'établissement bancaire :

##### Financement total par apport personnel :

Apport personnel\* : .....€

\*Montant comprenant le montant d'épargne salariale. Le remboursement demandé pour votre épargne salariale ne pourra pas excéder le montant de votre apport personnel.

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir recours à un prêt bancaire pour le financement de cette opération.

Signature de  
l'épargnant :

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À CETTE ATTESTATION

- Une copie du permis de construire,
- Si la construction est réalisée par un professionnel : une copie du contrat de construction (daté et signé),
- Si la construction n'est pas réalisée par un professionnel : une copie du devis accepté à condition que des arrhes aient été versées ou copie des factures d'achat de matériaux de gros oeuvre.